

Paris, le 21 avril 2010

Réf : CAF/VP



**CHRISTOPHE-ANDRE
FRASSA**

SENATEUR

REPRESENTANT LES FRANÇAIS
ETABLIS HORS DE FRANCE

MEMBRE

DE LA COMMISSION
DES LOIS CONSTITUTIONNELLES,
DE LEGISLATION,
DU SUFFRAGE UNIVERSEL,
DU REGLEMENT
ET D'ADMINISTRATION GENERALE

Président

du Groupe
MAJORITE PRESIDENTIELLE
à l'Assemblée des Français
de l'étranger

Monsieur le Premier ministre, *du François*

Après six jours de paralysie, le trafic aérien redémarre progressivement et partiellement depuis hier matin, ce dont nous pouvons tous nous réjouir.

Même si le volcan du glacier Eyjafjallajökull continue de perturber le ciel européen, l'extension des corridors entre Paris et les aéroports français et étrangers et la reprogrammation de vols vers et en provenance de l'étranger vont permettre de réacheminer le plus grand nombre possible de nos compatriotes bloqués à l'étranger.

Dans l'urgence, sur le terrain et loin de la France, l'incompréhension a parfois été de mise. Aussi, je voudrais saluer les décisions prises, sous votre impulsion, tant par le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, que par le ministre des affaires étrangères et européennes et par le secrétaire d'Etat chargé des transports pour trouver les solutions les plus appropriées.

Le calme revenu, il faudra néanmoins faire les comptes, autant pour les compagnies aériennes que pour les milliers de nos compatriotes qui ont dû engager des frais conséquents dans l'attente de la réouverture des lignes aériennes.

La Commission européenne s'est déclarée prête à autoriser les Etats à verser des aides exceptionnelles aux compagnies.

Pour autant, qu'en sera-t-il de la prise en charge des personnes physiques ? En effet, les agences n'ont aucune obligation de rembourser les frais supplémentaires supportés par leurs clients avant leurs départs ou sur place en cas de force majeure. Une réflexion en vue de l'harmonisation des pratiques commerciales des voyageurs est donc devenue nécessaire.

.../...

Monsieur François FILLON

Premier ministre

HOTEL DE MATIGNON

57, rue de Varenne

F-75007 PARIS



Des réunions régulières ont eu lieu pour essayer d'évaluer les conséquences économiques de cette perturbation, notamment sur le secteur d'activité du voyage et du tourisme.

A ce titre, je souhaiterais connaître les mesures exceptionnelles que le Gouvernement envisage de mettre en place pour aider nos compatriotes à obtenir un remboursement -au moins partiel- des coûts supplémentaires engagés par leur séjour prolongé à l'étranger.

Face à un cas de force majeure, les règles actuellement en vigueur en Europe ne répondent qu'imparfaitement aux attentes des compagnies aériennes, des opérateurs et, bien sûr, des passagers. Je vous serais donc reconnaissant de me faire connaître les propositions que vous envisagez de faire au niveau européen.

Parallèlement -et dès les premières heures du blocage- j'ai été alerté, par les élus et les associations de Français de l'étranger, sur la situation de milliers de nos compatriotes bloqués à travers le monde.

A l'heure où les aéroports rouvrent et où les vols internationaux reprennent leur cours, la priorité est donnée au rapatriement de nos compatriotes. C'est d'ailleurs ce qu'a annoncé Monsieur Jean-Louis Borloo, lors de sa conférence de presse dès lundi soir.

Or, il se trouve que dans certains cas particuliers, le Groupe Air France - KLM privilégie la prise en charge, en priorité des passagers dont la destination finale est la France, mais également ceux qui disposent d'une réservation de longue date, ce qui prive nos compatriotes d'un retour sur le territoire dans des délais acceptables (à Hong Kong ou New York notamment).

Dans le même ordre d'idée, certaines villes comme Tokyo ne semblaient toujours pas considérées comme prioritaire pour le rapatriement encore hier.

Sur ces sujets -et au-delà de ces cas particuliers- je vous serais également reconnaissant de m'informer des mesures qui ont été prises auprès des compagnies aériennes françaises pour que ce principe évident de solidarité prévale dans les faits.

Face à cette situation exceptionnelle, je tiens à saluer la mobilisation de l'ensemble des agents du ministère des affaires étrangères et européennes qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour venir en aide à nos compatriotes.

A cet égard, je souhaiterais que vous puissiez me faire connaître les consignes et les moyens concrets qui ont été mis à la disposition de nos représentations pour aider nos compatriotes bloqués à l'étranger, cette situation concernant environ 70.000 Français à la date d'aujourd'hui.

.../...



Je tiens également à vous indiquer que, de par le monde, l'ensemble des élus de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) se sont fortement mobilisés dans tous les domaines pour aider, au cas par cas, un nombre incroyable de touristes français totalement perdus et décontenancés par une situation à laquelle ils ne pouvaient faire face.

Les associations représentatives des Français de l'étranger ont aussi -sans moyens financiers ni aides particulières- mis un point d'honneur à se mobiliser au-delà du temps acceptable pour les accueillir et trouver, avec des difficultés sans nom, des solutions.

Toujours en première ligne, à de chaque catastrophe ou cas de force majeure -je pense notamment à la mobilisation des Français de l'étranger lors du tremblement de terre en Haïti ou du tsunami en Indonésie- les élus de l'AFE et les associations honorent l'action de notre pays.

Aussi, en qualité de sénateur représentant les Français établis hors de France et d'ancien secrétaire général de l'Union des Français de l'Etranger, je verrai comme une reconnaissance -de leur travail et de leur implication- que leur action sur le terrain soit officiellement saluée.

Je vous remercie par avance des réponses que vous voudrez bien m'apporter sur ces différents points et, dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Bien cordialement,

Christophe-André FRASSA